





Evaluation 2012-2013 du cursus
Histoire – Histoire de l'art

Calendrier et plan de suivi de l'établissement évalué

Nom, fonction et signature de l'autorité académique
dont dépend le département

Pour plus de
connaissance,

JEAN WINAND
DOYEN, Ph-L

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation


Marie-Françoise de Dyle
président du Dpt.
Nathalie Pres. Cours. Etudes HAAM
Lanseau
Présidente C. de Etudes
Histoire

Plan de suivi des recommandations du Comité d'experts de l'AEQES – partim filière Histoire

L'élaboration de ce plan de suivi est le fruit d'une **démarche collective**, déclinée en **deux étapes**. La filière a **d'abord** procédé à une **consultation des encadrants pédagogiques de la filière**, auxquels a été soumis un tableau reprenant l'ensemble des recommandations formulées par les experts et qui ont été invités à réagir de manière libre et ouverte à l'ensemble de ces recommandations. Une **validation collective des principaux axes** dégagés au terme de la consultation a été réalisée **par le conseil des études** (élargi aux membres étudiants qui avaient participé au processus d'évaluation AEQES).

Le plan d'action de la filière Histoire s'appuie à la fois sur le rapport d'auto-évaluation élaboré dans la perspective de la visite des experts de l'AEQES, sur les recommandations de ces experts et sur les réponses que ces recommandations ont suggérées.

Comme le rapport lui-même y invite, le plan d'action n'entend pas proposer une réponse en regard de chacune des suggestions formulées par les experts. Il privilégie plutôt un **nombre limité d'axes forts d'intervention**, qui rencontrent dans le même temps l'esprit des **principales recommandations formulées par l'AEQES** et des **préoccupations récurrentes de notre conseil des études** et de nos autorités académiques.

Ainsi l'accent a d'abord été mis sur **la lutte contre l'échec dans les premières années** du parcours universitaire et sur **l'allongement inutile de sa dernière phase**. Les mesures préconisées, dont le **cours de méthodologie en 1^{er} bac** et **l'encadrement plus serré de l'élaboration du mémoire de master**, devraient permettre d'agir sur ces deux moments critiques (1^{ère} année du grade de bachelier et 2^{ème} année du master)

Le souci de mieux armer les étudiants pour la réalisation de leurs travaux d'historiens, autant que pour affronter ensuite le monde du travail, conduit à mettre l'accent sur **l'apprentissage des langues modernes**. L'option retenue vise d'abord l'apprentissage passif de la langue, indispensable à une prise de connaissance de la littérature scientifique internationale ou nationale. Mais en imposant un approfondissement de l'apprentissage d'une même langue, étalé sur trois ans, on peut espérer aller au-delà d'une connaissance simplement passive.

La révision proposée du programme de Master entend rencontrer l'embarras de certains étudiants en peine de choisir, après le 3^{ème} bac, entre les finalités « Approfondie » et « Didactique ». À ceux-ci, nous souhaitons proposer **une ou deux finalités professionnalisantes** en dehors des mondes de la recherche et de l'enseignement, construite autour d'activités situées en amont et en aval de ces mondes : **archivistique et métiers du livre**, d'une part, **médiation des savoirs historiques**, d'autre part.

Il s'agira enfin d'améliorer l'information des étudiants dans le sens d'une **définition plus précise** encore des **objectifs de la formation** et des **attentes** qui en découlent. Cette meilleure communication rejoint l'objectif qui constitue le premier axe du plan. L'information des étudiants et futurs étudiants devra également se nourrir des renseignements à **récolter d'une manière plus systématique auprès de nos diplômés** engagés dans la vie professionnelle. Par ailleurs, l'interaction avec les experts a mis en évidence un certain manque de visibilité de **nos pratiques pédagogiques, qu'il s'agira de mieux mettre en relief**, pour que les étudiants en comprennent bien l'intérêt.

Plusieurs défis que nous nous assignons supposent un **soutien** des autorités décanales, du Conseil d'administration de l'ULg voire de notre pouvoir organisateur, la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les demandes que nous formulons en termes de **renforcement des ressources humaines ou de fonds dégagés pour la mobilité internationale** sont tout à fait indispensables, non à l'amélioration de nos pratiques mais au simple maintien de la qualité actuelle d'une formation dont les experts ont reconnu le caractère fortement ancré dans la recherche, à travers les exercices et séminaires.

Les conditions de travail des étudiants et des encadrants (qui doivent à la fois assumer une charge de cours annuelle de 300 heures en moyenne et diriger des projets de recherches de pointe tout en souffrant d'une surcharge administrative et d'une diminution du taux d'encadrement) deviennent chaque jour plus défavorables. Hélas, la situation financière de la Fédération Wallonie-Bruxelles et celle de notre université elle-même (<http://www.lalibre.be/economie/libre-entreprise/l-ulg-en-cure-d-amaigrissement-financiere-524d75fa35703eef3a0da413> ou <http://www.lesoir.be/332240/article/actualite/fil-info/fil-info-belgique/2013-10-03/l-universite-liege-contrainte-realiser-des-economies>) nous rendent très pessimistes sur les possibilités de voir nos desiderata rencontrés dans les trois ans à venir, terme de mise en œuvre du plan de suivi proposé.

Axe 1 : Lutte contre l'échec (B1 et B2) et la procrastination (mémoire de M2)					
Voir notre REI p. 34-35 et 102					
Voir RFS, p. 7 : <i>le comité des experts propose d'analyser les causes de ces échecs et abandons pour prendre les mesures nécessaires.</i>					
Description des actions	Prior	Responsable(s)	Éch.	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Créer, en B1, un cours de méthodologie de la recherche historique. Ce cours ne pourra faire l'économie d'une présentation de la structure générique des travaux qui sont attendus des étudiants en histoire et des étapes du travail qui y mène, indépendamment des périodes ou des thématiques. Sera ensuite abordée la communication écrite requise par ces travaux. À l'occasion de cet enseignement, on détectera, via un test initial de maîtrise de la langue, les faiblesses des étudiants dans ce domaine et on les orientera vers la remédiation en français.	***	Conseil des études – remédiation en français	2 ans	Comblent une part des lacunes présentées par une majorité d'étudiants de B1 ; préparer le passage d'un B1, conçu comme une année de propédeutique, privilégiant donc volontairement les cours théoriques, à des B2 et B3 au cours desquels les cours pratiques tiennent un grand rôle.	Nécessité de renforcer l'encadrement : un assistant supplémentaire – nous en avons perdu deux en 2013 – s'impose.
Veiller à ce que les horaires d'examens, en B1, respectent bien les 36h de « battement » entre deux épreuves et établissent un meilleur équilibre entre les cours plus lourds et plus légers (voir les ECTS)	*	Enseignants Secrétaire	1 an	Neutraliser, dans l'échec, le facteur aléatoire que pourrait représenter une session mal équilibrée ou mal calibrée	
Interroger les étudiants, pour chaque « zéro de présence » sollicité lors d'un examen, sur les motivations	*	Enseignants	1 an	Mieux comprendre les causes de l'échec en B1 ; différencier les échecs réels des abandons	
Formuler plus clairement les exigences finales en termes de mémoire / TFE	**	Tous les enseignants, au Conseil des études	1 an	Réduire les incertitudes que semblent éprouver les étudiants de M2 face à ce moment-clé de leur formation.	
Prévoir, dès le M1, quelques crédits pour	***	Conseil des	2 ans	Amener les étudiants à se pencher	

une note d'heuristique liée au futur mémoire et utiliser les 7 crédits du cours de M2 <i>Heuristique appliquée</i> pour institutionnaliser davantage le suivi du mémoire		études		réellement sur leur mémoire dès le M1 ; Uniformiser davantage les exigences et les pratiques concernant le mémoire / TFE	
--	--	--------	--	--	--

Axe 2 : Renforcement de la maîtrise passive d'une ou plusieurs langues modernes					
Voir p. 6 du RFS : <i>Le comité des experts constate le peu de stimulation à l'apprentissage des langues au cours de la formation.</i>					
Description des actions	Prior	Responsable(s)	Éch.	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Mieux informer les étudiants, dès le B1, sur les enjeux que recouvre le choix d'une langue moderne : le néerlandais est indispensable en histoire de Belgique, l'allemand est crucial en histoire antique et médiévale, l'espagnol est d'une grande utilité pour l'époque moderne etc.	**	Tous les enseignants	1 an	Sensibiliser les étudiants au multilinguisme et à l'importance de la diversité linguistique, alors même que le choix de deuxième langue qu'ils ont effectué en secondaire s'est souvent porté sur l'anglais.	
Mieux informer les étudiants, dès le B1, sur l'offre ULg en matière de langues : Institut supérieur des langues vivantes, tables de conversation...	**	Tous les enseignants	1 an	Amener les étudiants à comprendre que l'apprentissage des langues ne peut être seulement lié à leur cursus en histoire mais qu'il s'agit aussi d'une démarche volontaire et personnelle	
Inscription, au programme des B1, B2 et B3, d'un cours de langue moderne (anglais, allemand, néerlandais, espagnol) de niveaux 1, 2 et 3	***	Conseil des Études	Réalisé	Meilleure maîtrise de la langue choisie par triplement du nombre d'heures (90h sur 3 ans) – progressivité et continuité puisqu'une seule langue est étudiée.	
Proposition, hors programme et durant les 3 années du Bachelier, d'un cours facultatif d'anglais au plan facultaire donnant droit à un certificat de réussite	*	ISLV	Réalisé	Possibilité de se confronter à une seconde langue moderne (60h par an) qui se trouve être <i>de facto</i> la <i>lingua franca</i> scientifique mondiale	Il s'agit d'un dispositif facultaire offert à nos étudiants
Spécifier, dans les critères d'évaluation des travaux d'exercices, que la lecture et	**	Conseil des Études /	1 an	Favoriser la prise de conscience par les étudiants de l'importance des langues	

l'exploitation de sources et travaux en langues étrangères seront nécessairement requises. Il conviendra donc, le cas échéant, de prévoir dans la bibliographie des travaux communiquée par les enseignants des articles ou autres publications en langue étrangère et de tenir compte dans l'évaluation du recours qui aura été fait de ces travaux.		titulaires de cours d'exercices en Bac		modernes ; leur donner une ouverture plus large sur l'historiographie non francophone. Tant en bac qu'en master est d'abord visée une connaissance passive d'une ou plusieurs langues étrangères qui permette de prendre connaissance de la littérature secondaire pertinente la plus récente.	
Poursuivre dans cette logique en Master en privilégiant des lectures en langue étrangère et en invitant, quand c'est possible et scientifiquement fondé, dans les cours et séminaires, des collègues s'exprimant en langue étrangère	**	Conseil des Études / titulaires des cours de Master	1 an	L'invitation de collègues étrangers permet de tester également la compréhension à l'audition des étudiants	Fonds à dégager pour inviter des conférenciers étrangers
Développer nos liens avec les autres universités de la Grande Région et de l'Euregio Meuse-Rhin, soit via l'Erasmus, soit via des séminaires croisés	**	Encadrants-relais pour la Grande Région + coordinateur Erasmus	3 ans	Renforcer notre réseau de relations internationales	Fonds à dégager ou à solliciter pour favoriser cette mobilité ; s'assurer que le désir de partenariat soit réciproque
Favoriser plus encore les échanges Erasmus, en B3 ou en M1	*	Coordinateur Erasmus, avec l'aide d'autres enseignants sensibles aux questions de mobilité	3 ans	Renforcer notre réseau de relations internationales	Soutien du service Erasmus aux Relations internationales / maintien voire augmentation des bourses Erasmus

Axe 3 : Révision du programme de Master dans une perspective plus professionnalisante					
<p>Voir RFS, p. 18 :</p> <p><i>Renforcer la part de didactique au sein des programmes [...]</i></p> <p><i>Développer une vision plus interdisciplinaire pour ouvrir l'histoire à d'autres disciplines, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la faculté de Philosophie et Lettres</i></p> <p><i>Développer l'aspect consacré à l'histoire contemporaine et à l'environnement actuel au sein du programme</i></p> <p><i>Élargir les horizons du programme à des disciplines complémentaires, valorisables dans un secteur socioprofessionnel et plus ancrées dans la société</i></p> <p><i>Lancer une réflexion sur la multiplication des spécialités</i></p> <p><i>Concevoir un programme de stages en milieu de pratique pour l'option Archivistique</i></p>					
Description des actions	Prior	Responsable(s)	Éch.	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Rechercher une « 3e voie » entre finalités approfondie et didactique : une ou deux finalités spécialisées qui tiendraient compte de certains débouchés porteurs (médiation des savoirs historiques ou l'archivistique et métiers du livre).	***	Conseil des études	2 ans	Rendre à la finalité approfondie son rôle originel : ouvrir à la recherche, en permettant que le choix ne se fasse pas uniquement entre cette voie très spécifique et la finalité didactique.	Renforcer l'encadrement (enseignants et personnel scientifique)
Prévoir, dans cette / ces finalités spécialisées, des stages consistants (3 mois, à répartir sur les deux ans) en musée, en archives...	**	Conseil des études	3 ans	Souligner la spécificité d'une finalité spécialisée : elle ouvre davantage vers le monde professionnel.	Nouer des contacts fructueux avec des maîtres de stage historiens. Trouver suffisamment de maîtres de stages dans un rayon acceptable autour de Liège. Si on ne peut retenir l'hypothèse que cet accueil serait entièrement gratuit, se posera la question du financement de cette opération.
Permettre, dans le cadre des séminaires approfondis de M2, un stage « d'observation » d'une semaine en milieu professionnel (les écoles, les administrations, les entreprises, les bibliothèques, les centres d'archives, le	*	Conseil des études	3 ans	Favoriser les rencontres entre étudiants et milieux professionnels et permettre ainsi à certains d'avoir le pied à l'étrier ou de connaître un nouvel environnement de travail.	Nouer des contacts fructueux avec les maîtres de stage historiens.

tourisme, le patrimoine, les musées, l'édition etc.)					
Dans la finalité approfondie, veiller à ouvrir les modules vers plus d'interdisciplinarité en Sciences humaines et, pour l'époque contemporaine, à prévoir – en co-titulariat, une ouverture plus formalisée vers de nouveaux courants historiographiques : histoire immédiate ou transnationale, par exemple.	**	Conseil des études / responsables de modules	3 ans		Moyens à négocier s'il faut créer de nouveaux cours.
Réfléchir aux modalités permettant d'introduire les étudiants de B3 à la didactique de l'histoire et à la communication scientifique du savoir via un ou deux cours <i>ad hoc</i> .	**	Conseil des études	2 ans	Permettre aux étudiants de choisir leur finalité de Master en connaissance de cause.	

Axe 4 : Information et communication

Voir RFS, p. 18 : *Développer une étude sur les débouchés réels occupés par les anciens*

Voir REI, p. 101 : *La pratique des engagements pédagogiques n'est pas encore suffisamment répandue pour répondre à la demande de communication que nous adressent nos étudiants.*

Voir REI, p. 103 : *[...] améliorer la communication via le site internet du Département des Sciences historiques.*

Description des actions	Prior	Responsable(s)	Éch.	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Améliorer les engagements pédagogiques afin que chaque cours soit doté d'une fiche descriptive complète ; y préciser en particulier les critères d'évaluation et les compétences attendues des étudiants.	***	Conseil des études	1 an	Favoriser une meilleure information sur l'organisation des cours, leur contenu et les modalités d'évaluation	
Systématiser plus encore le « retour sur évaluation », surtout en cas d'examen écrit, en ménageant un moment formalisé de consultation des copies	**	Conseil des études	1 an	Rendre le processus d'évaluation plus transparent encore et lui donner une dimension plus formative.	
Prévoir, en fin de B3, une séance	**	Enseignants de	1 an	Permettre aux étudiants de choisir	

d'information sur les programmes de Master		Master		leur finalité de Master en connaissance de cause.	
Disposer d'un site internet efficace, tenu à jour, présentant les enseignements et les secteurs de recherches, mais aussi les activités et les annonces pour étudiants	***	Département / secrétariats de filière	1 an	Améliorer l'information des étudiants, en interne, et notre visibilité au plan national et international.	Obtenir l'aide du Centre informatique de Philosophie et Lettres (CIPL). Un mi-temps administratif supplémentaire pour le Département (ou le retour du logisticien perdu il y a quelques années) serait hautement souhaitable.
Assurer un meilleur suivi des diplômés à 1, 5 puis 10 ans. Nourrir la promotion des études des informations collectées à l'occasion du suivi des diplômés.	**	Département / secrétariats de filière	3 ans	Mieux appréhender les réalités du marché de l'emploi et les possibilités d'insertion professionnelle de nos étudiants.	Collaboration à développer avec les services Radius, Alumni, le Cercle des étudiants voire les Associations d'Anciens. Ici aussi, le mi-temps administratif supplémentaire ou le logisticien s'avérerait utile.

Plan de suivi des recommandations du Comité d'experts de l'AEQES – partim filière Histoire de l'Art, Archéologie et Musicologie

Le rapport d'analyse transversale des cursus d'Histoire de l'Art et Archéologie recèle de nombreux points intéressants relatifs à l'organisation de l'enseignement de ces matières dans les différents établissements de la FWB. Le rapport étant global, certaines recommandations ne concernent pas nécessairement toutes les filières de tous les établissements.

Dans notre cas, la recommandation 9 (« Décliner systématiquement les critères d'évaluation dans les fiches descriptives des enseignements »), nous paraît peu pertinente, car l'institution insiste bien sur la nécessité, l'obligation même, faite à tous les enseignants de compléter les « engagements pédagogiques » liés aux cours dont ils ont la charge, et ce y compris ce qui concerne les critères d'évaluation.

En outre, plusieurs recommandations sortent du cadre des prérogatives du Conseil de Département et des Conseils des Études. Ainsi, en est-il des recommandations n° 10, 12 et 13 : des dispositifs institutionnels d'aide à la réussite et/ou de lutte contre l'échec existent, dont nous maîtrisons mal les ressorts, les possibilités d'en augmenter les effets ou d'évaluer leur efficacité. C'est également le cas pour la cellule emploi et des possibilités de la reconstitution de la trajectoire des diplômés (recommandations n° 20 et 21). Un plan de remplacement systématique de l'équipement information hardware (recommandation n° 31) échappe également largement aux compétences du Département, qui n'en a tout simplement pas les moyens.

De manière plus problématique se pose la question du personnel scientifique (recommandation n° 23), dont la représentation ne tient pas compte des besoins des programmes et des nécessités réelles des enseignements et de l'encadrement des étudiants. Si plus de personnel était disponible, l'encadrement serait mieux assuré et il serait possible d'apporter des améliorations aux solutions proposées ci-dessous, au moins pour les axes 2 (stages) et 3 (lutte contre l'échec via un meilleur retour aux étudiants des forces et des faiblesses de leurs travaux, par exemple, ou la réalisation plus aisée de travaux dirigés).

Enfin, le rapport final de synthèse concernant spécifiquement l'Université de Liège épinglait deux points à améliorer qui rejoignent certains axes développés ci-dessous : le renforcement de la didactique, et la professionnalisation des programmes, dont il pourrait être question lors de discussions futures à mener dans le cadre du Conseil des Études notamment (axes 1, 2 et 4 : lisibilité des programmes, stages, formation professionnalisante).

Cinq axes ont donc été dégagés. Le premier concerne la lisibilité des programmes : celui de bachelier est en refonte depuis cette année suite à l'introduction d'un régime majeure/mineure en B2 et B3 ; le caractère « byzantin » de celui de master justifie sa révision. Un deuxième axe concerne les stages, en particulier en archéologie, où plusieurs pistes sont à l'étude pour offrir aux étudiants des possibilités dépassant celles correspondant aux stages obligatoires

sur chantiers de fouilles programmées en Belgique. Un troisième axe concerne la lutte contre l'échec et la remédiation. Le quatrième axe concerne le caractère interfacultaire de certaines formations, y compris professionnalisante. Le dernier fait référence à la question de l'apprentissage des langues vivantes.

Axe 1 : Lisibilité des programmes et identité disciplinaire						
Recommandations	Description des actions	Priorité	Responsable(s)	Réalisation / Échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
1	Une révision des programmes de bachelier a été entreprise en 2012-2013, avec introduction en B2 et B3 de cours correspondant à une mineure, ce qui a nécessité une révision des programmes du bachelier dans leur ensemble.	1	Conseil des Études	Dès l'année académique 2013-2014 pour le B1.	Les effets devront en être mesurés sur les trois prochaines années.	
	Une révision des programmes de master est nécessaire. À l'heure actuelle, les étudiants ont le choix entre trois orientations, dont une propose trois finalités ; au total, cinq « voies » différentes peuvent être choisies, dont les étudiants perçoivent mal les spécificités.		Conseil des Études	Dès 2014-2015	Le choix des étudiants de B3 quant aux possibilités qui s'offrent à eux en M sera plus aisé.	
1	Cette révision des programmes de master devrait permettre de préciser l'identité disciplinaire de la filière, dans laquelle les cours d'histoire de l'art et archéologie du tronc commun		Conseil des Études	Dès 2014-2015	Une réorganisation des cours au sein des masters pourrait mettre en évidence des lignes forces dans la formation, par exemple en réalisant une enquête sur le choix réel opéré par les étudiants dans l'offre de	

	peuvent être choisis au gré des envies, sans qu'une organisation soit perceptible, et avec l'inconvénient que le dispositif actuel affaiblit l'audience des cours en question.				cours de la discipline. Si l'enquête révèle un choix non aléatoire, il devrait en être tenu compte dans la nouvelle organisation de ces cours.	
--	--	--	--	--	--	--

Axe 2 : Stages						
Recommandations	Description des actions	Priorité	Responsable(s)	Réalisation/Échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
3, 4	Des stages de terrain liés aux cours de Préhistoire et Technique des fouilles sont organisés en B1-B2 et les étudiants sont tenus d'y participer. Néanmoins, cette pratique ne se poursuit que très peu en M1-M2 ; le 2 ^e cours de Technique de fouilles, actuellement donné en B3, devrait passer en M1.	1	Conseil des Études	Dès 2015-2016	La pratique de l'archéologie de terrain sera proposée au-delà du bachelier, en master.	
5	Les stages d'archéologie, comme ceux de muséologie, sont soumis à une évaluation non quantitative. Ceux de muséologie font l'objet d'un rapport, commenté avec le	2	Enseignants titulaires des cours d'archéologie pour lesquels des stages de	Dès 2014	Une meilleure compréhension des enjeux de la pratique de terrain pourra être mise en évidence. L'enseignant pourra également mieux appréhender le degré de compréhension et les acquis suite à	

	promoteur. En archéologie, les rapports pourront également être commentés de la même manière.		terrain sont requis.		la réalisation du stage.	
6	L'intégration du secteur public à la réalisation des stages d'archéologie est souhaitable, par exemple, un stage sur un chantier d'archéologie préventive, dépendant du Service d'Archéologie du SPW (Service public de Wallonie).	3	Enseignants titulaires des cours d'archéologie pour lesquels des stages de terrain sont requis.	Dès 2015	L'archéologie préventive est l'un des secteurs où le travail de terrain est le plus susceptible de correspondre à un futur emploi, en Belgique ou à l'étranger. Ses processus de mise en œuvre sont particuliers, différents de ceux de l'archéologie programmée que connaissent d'abord les étudiants.	L'établissement d'un accord entre l'Université et le SPW est nécessaire. La principale difficulté réside dans le fait que l'archéologie préventive se déroule toute l'année, ce qui est difficilement compatible avec le fait des suivre des cours. Et il n'est pas simple de planifier à l'avance la participation de plusieurs étudiants, non formés, à ce type de chantier.
39	Des possibilités de stages archéologiques à l'étranger sont proposées chaque année aux étudiants, via affichages de propositions émanant de collègues étrangers. Quelques étudiants ont toujours participé aux missions organisées par des chercheurs de l'Université (en Turquie dans les années 1990, en Syrie jusqu'il y a trois ans). Un chantier préhistorique est fouillé depuis l'été 2013 en	2	Enseignants titulaires des cours d'archéologie.	Cette pratique a toujours eu cours.	Les étudiants participants se retrouvent dans des conditions réelles de missions à l'étranger et non pas simplement dans le cadre de stages organisés en partie autour de leur formation.	La participation, d'étudiants à des missions à l'étranger dépend des conditions de réalisation de ces missions, y compris dans leurs aspects financiers (déplacements, logement et nourriture sur place). Ces missions ne concerneront toujours qu'un nombre limité d'étudiants, pour des raisons de coûts

	Roumanie, et des missions en Italie sont en cours (Ostie) ou à l'étude (Pompéi) pour la période romaine.					notamment.
--	--	--	--	--	--	------------

Axe 3 : Lutte contre l'échec, évaluation et remédiation						
Recommandations	Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Réalisation/Échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
8	Les enseignants ont la liberté d'organiser le suivi des évaluations comme bon leur semble. Il est souhaitable que le sujet soit discuté en Conseil des Études, ou lors d'une réunion des membres des jurys de Bachelier et de Master. Mais il est d'ores et déjà aisé de recommander que les enseignants ayant recours à des tests automatisés de type QCM avec coefficient de certitudes, fassent diffuser auprès des étudiants ayant passé ces tests, un <i>feedback</i> lié à leurs résultats et à leur maîtrise de l'emploi de ces coefficients.	2	Chaque enseignant concerné	Dès 2013-2014	Amener les étudiants à s'interroger sur la connaissance qu'ils pensent avoir acquise d'une matière, ou sur leur capacité à restituer cette matière en fonction du type d'évaluation (oral, écrit à questions ouvertes, QCM).	

Axe 4 : Collaborations inter-universitaires, inter-facultaires et formations professionnalisantes						
Recommandations	Description des actions	Priorité	Responsable(s)	Réalisation/Échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
36, 43	Le programme de master pour l'orientation « musicologie » inclut déjà des cours dispensés au Conservatoire de Liège, mais une refonte générale des programmes de musicologie en FWB est à l'étude et un programme inter-facultaire devrait être mis sur pied (sous forme d'un <i>consortium</i> , ou selon une autre formule non encore définie).	2	Enseignants concernés, Conseil des Études	Pour 2014-2015	Les auditoires des cours proposés seront composés d'un plus grand nombre d'étudiants, issus de plusieurs institutions.	
	Un programme de master en gestion culturelle à finalité spécialisée en muséologie, est à l'étude et pourrait être mis sur pied en collaboration avec HEC.	2	Enseignants concernés, Conseil des Études d'HAAM et de HEC	Pour la rentrée 2014-2015	Proposer une nouvelle formation professionnalisante.	
22, 25	Fondée pour l'essentiel sur l'apport d'un assistant-doctorant, la didactique doit être au moins stabilisée, voire renforcée, d'autant plus qu'elle ne concerne plus seulement les futurs enseignants mais aussi les guides-conférenciers.	2	Enseignants concernés, Conseil des Études	Pour la rentrée 2014-2015	Meilleure formation des futurs enseignants (suivi des jeunes enseignants, renforcement du réseau des maîtres de stage), prise en compte des nouveaux besoins (guides-conférenciers).	Stabilisation, voire augmentation des moyens octroyés en termes de ressources humaines (un équivalent temps plein durable).

Axe 5 : Apprentissage des langues vivantes						
Recommandations	Description des actions	Priorité	Responsable(s)	Réalisation/ Échéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
2	Un cours d'anglais actif est proposé depuis la rentrée 2013-1014 en cours du soir à l'ensemble des étudiants de la faculté, et présenté dans les programmes. Sa vocation a été expliquée aux étudiants primo-arrivants dès septembre 2013.	2	ISLV	Dès le début de l'année académique 2013-2014	Intérêt accru pour la pratique active de l'anglais.	
2	À divers moments des cursus, des enseignants invitent l'un ou l'autre chercheur étranger à intervenir dans un cours ou lors d'un séminaire. Ces pratiques seront encouragées.	2	Chaque enseignant	Cette pratique a toujours eu cours.	Prise de conscience du fait que la diffusion de la recherche en histoire de l'art et archéologie passe notamment par l'anglais.	
2	Étude des possibilités d'échanges frontaliers avec Cologne et Bonn en matière de cours, de conférences...	3	Enseignants concernés		Ouverture vers la pratique de l'allemand.	Modalités de collaboration entre institutions à définir.